

côté jambes

**UN PROJET À L'ENQUÊTE
POUR SUPPRIMER LE
PASSAGE À NIVEAU DE VELAINÉ**

THIBAUT CLAESSENS

JUSQU'AU 30/12



IMAGERIE VÉGÉTALE

Arbres et plantes sont disséqués, soumis au microscope, scannés... des moyens empruntés au monde médical pour révéler la beauté cachée à l'œuvre dans la nature. L'artiste tente de s'en approcher au plus près pour en percer le secret, le mettre à jour, y capter un peu de son essence.

Une portion imposante d'arbre s'invite dans l'espace, nous dévoilant sa peau, ses plis, sa beauté. Des branches de bois analysées comme sous scanner IRM dévoilent une imagerie rappelant l'anatomie humaine ou la division cellulaire. Isolées et amplifiées, les fleurs deviennent toiles abstraites, mystérieuses, ou vitraux naturels saisissants...

EMMANUEL KERVYN

DU 11/01 > 11/02/2017

"Un autre A4 est possible"

Le DIN A4 est universel. D'un continent à l'autre, son format nous rassure. Aussi vrai que le langage structure la pensée, l'A4 étalonne notre communication, poétique ou comptable. Sa surface plane se comprend, ses quatre angles droits ne posent pas question, et si un courant d'air venait à disperser quelques feuilles, un geste machinal aura vite fait de ranger les insoumises au diktat du 21/29,7. Mais, sur l'établi repose la boulette de papier, elle accapare la lumière, et la rend de mille façons. On ne voit qu'elle. C'est le monde à l'envers, l'anarchie menace. Le papier froissé est un pied de nez au "Deutsches Institut für Normung" (DIN) qui organise le monde "plano". Avait-il prévu cette rébellion formelle, anticipé le chaos ? Quand une ramette charme par sa docilité à occuper si peu de place, 500 feuillets froissés s'érigent au cri de "Liberté".



PROGRAMMATION 2017

22/02 • 25/03 - Charles-Henry SOMMELETTE — 05/04 • 06/05 - Lucien ROUX
 17/05 • 17/06 - Louis DALIERS — 28/06 • 29/07 - « face, figure » BRUAUX, FLAMAND, et MAURCOT
 06/09 • 07/10 - Christine NICAISE — 18/10 • 18/11 - Isabel ALMEIDA
 29/11 • 30/12 - Josse GOFFIN

Avenue Jean Materne, 166 • Entrée gratuite
 Ouvert du mardi au vendredi de 12h30 à 17h30 et le samedi de 14h à 18h
 info@galeriedetour.be • www.galeriedetour.be



ÉDITO du Président du Syndicat d'Initiative



- éditeur | S.I. Jambes ASBL
 Av. Jean Materne, 168
 info@sijambes.be
 www.sijambes.be | 081/30 22 17
- éditeur responsable
 Frédéric Laloux
- crédit photographique
 M.-F. Beckers-Charles,
 A. Blond, T. Claessens,
 Forces Vives Jamboises asbl
 Imagique, Os' mose,
 Skuds Fusillier, M. Thys

Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Dans quelques jours, l'année 2016 sera dernière nous et au nom de toute l'équipe de Côté Jambes, je vous souhaite une fin d'année remplie de joies et une excellente année nouvelle.

Dans ce numéro, vous allez découvrir des personnes qui ont des parcours intéressants et qui méritaient toute notre attention. C'est un plaisir de partager et de vous transmettre le contenu des entretiens que nous avons réalisés avec ces personnes qui comptent dans notre environnement.

Au moment de boucler cette édition, nous n'avons pas accès aux documents relatifs au projet important que constitue l'objet de l'enquête publique en cours pour la suppression du passage à niveau de Velaine. S'il peut apparaître comme le monstre du Loch Ness, c'est un bouleversement important que pourrait connaître le quartier.

Le mois dernier, c'était aussi le moment de se souvenir devant le Monument aux Morts du Parc Astrid, c'est avec beaucoup d'émotion que les personnes présentes ont pu écouter les enfants des écoles. Un peu plus tard, ce sont les Forces Vives Jamboises qui mettaient à l'honneur les couples jubilaires qui, publiquement recevaient un hommage pour un parcours de vie qui est valeur d'exemple.

Pour certains, l'innovation n'est pas un vain mot et il faut souligner le dynamisme de nos amis qui cette année encore ont permis à quelques privilégiés de marcher sur l'eau. L'impact de ce Cross The River sur l'image du Port Henri Hallet est indéniable, félicitations à toute l'équipe de la Capitainerie.

Bonne lecture et à l'année prochaine.

Frédéric Laloux



» ET SI ON RETROUVAIT LE GOÛT DES BONNES CHOSES ?

NOUVEAU // CARRÉMENTBON JAMBES

Rue de Dave 213 (en face des anciens Ets. Bister)
 +32 81 30 44 26
 Intéressé(e) par nos produits de boulangerie & pâtisserie, envoyez un mail à info@carrementbon.be pour recevoir notre brochure.

Retrouvez toutes nos boutiques sur www.carrementbon.be
 JAMBES // THOREMBAIS // NAMUR // BOUGE // EGHEZÉE



GALERIE CÔTÉ DETOUR

LE 11 NOVEMBRE, MOMENT DE PAIX

Le 11 novembre dernier et comme chaque année maintenant, le monument aux morts du Parc Astrid s'est vu fleurir et la flamme du souvenir ravivée au terme d'une très belle commémoration unissant différentes générations.

Mais cette cérémonie n'aurait pas la même valeur sans la participation des élèves de l'École Communale du



Les autorités civiles et militaires accompagnées des enfants des écoles



Extrait du discours de
Monsieur André Dubuisson,
maître de cérémonie.

« Le 11 novembre n'est pas qu'un jour férié où l'on profite d'un moment de repos. C'est aussi un jour où l'on se souvient de ces hommes et de ces femmes qui ont donné leur vie pour que nous vivions dans un pays libre ».

La flamme du souvenir ravivée par
Marc Brevers, Commandant Militaire
de la Province



Élèves de l'École Communale du Parc Astrid

Parc Astrid et de l'Institut Saint-Joseph qui, à cette occasion, ont récité quelques textes préparés en classe avec leurs professeurs. Tout un symbole du passage de mémoire.

La présence des portedrapeaux et des Autorités communales, provinciales et militaires représentées par Monsieur Tanguy Auspert pour la Ville de Namur, Monsieur Jean-Marc Van Espen pour la Province, Monsieur Dominique Bazelaire, Consul Honoraire de France et le Colonel Marc Brevers, Commandant Militaire de la Province de Namur et Mesdames Christiane Dispas, Michèle Daix-Collard et Isabelle Delhalle pour respectivement la FNAPG (Fédération des anciens

prisonniers de guerre) et les Interfédérales de Jambes et de Namur ont également contribué à faire de cette manifestation un moment fort et unique à Namur.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour célébrer ensemble le 99^{ème} anniversaire de la victoire et de la paix.



Intervention des élèves de l'Institut Saint-Joseph

QUE LA LUMIÈRE SE TAISE

3^{ème} ROMAN DE PASCAL RIGUELLE



Jambois, Pascal Riguelle est né en 1968 et vient de sortir son troisième roman : « Que la lumière se taise... ».

Ses œuvres se caractérisent par des sources documentées

qui associent un fond historique à un scénario très captivant. Nous faisons souvent voyager aux quatre coins de la planète, l'auteur aborde également des sujets graves et contemporains, tel le terrorisme international.

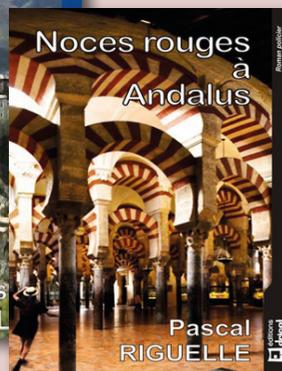
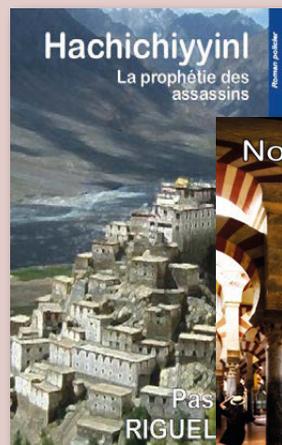
Après « Hachichiyin, la prophétie des Assassins » paru en 2011 et « Noces rouges à Andalus » en 2014, il nous revient avec les mêmes personnages dans de nouvelles aventures : « Que la lumière se taise... ».

Ce thriller vous captivera par son suspense, mais également par les émotions intenses que vivent les différents personnages. Vous serez plongés dans les méandres d'un gouvernement russe que ses héros oseront défier. Pascal Riguelle nous emmène, en effet, dans une aventure rocambolesque qui se déroule tantôt dans la noirceur de Moscou, tantôt dans les espaces du contesté plus haut sommet de l'Europe géographique : le Mont Elbrouz.

Dans un même temps, Pascal Riguelle nous propose la sortie, en collector, de son premier roman à succès : « Hachichiyin, la prophétie des Assassins ». Une nouvelle version qui comprend une centaine de pages supplémentaires, ainsi que de nouveaux personnages.



Les romans de Pascal Riguelle sont publiés aux Editions Dricot. Ils sont disponibles dans toutes les bonnes librairies du pays, et, notamment la librairie Li Bia Bouquin, avenue Bourgmestre Jean Materne.



Le spécialiste des articles plastiques en province de Namur !

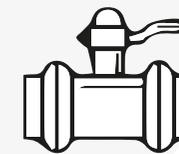
PLASTIC HUSSON



Matériel pluvial, sanitaire, évacuation des eaux et pression



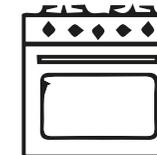
Stockage de marchandises et manutention



Équipement pour jardins, plans d'eau, terrasse, clotures, tuyaux...



Travaux de construction: bardage, veranda, coupole, plexiglass



Grille de ventilation, colle, tube de hotte..



Tél. : 081/30 34 22
Fax : 081/30 43 32



0479/90 08 95



www.plastichusson.be



info@plastichusson.be

DS Trade sprl Rue des Phlox, 7 • 5100 Naninne • Belgique



**Blanchisserie
Nettoyage à sec**

IMPERATOR

Rue de Coppin, 50 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30 09 77 - 081/30 55 30
Fax : 081/30 77 93 - Gsm : 0478/90 93 88
www.imperator.be



Services pour Horeca
et Collectivités
Services pour particuliers
Location de nappage



MARIE THYS COURAGE ET VOLONTÉ

Elle est depuis quelques années jamboise d'adoption, elle a 46 ans et est née malvoyante.

Durant toute sa scolarité, elle enseigne

ment primaire, secondaire et humanités, elle utilise la filière normale des études. Ensuite, direction le Conservatoire Royal de Bruxelles pour y apprendre le théâtre et devenir comédienne.

Elle réalise également une formation de chanteuse classique et populaire.

A 18 ans, elle devient complètement autonome et se déplace avec une canne.

Aujourd'hui, elle est inscrite au Conservatoire de Jambes pour devenir musicienne spécialisée en accordéon car elle le pratique déjà depuis plus de 20 ans.

Interprète-compositeur, elle écrit son propre répertoire de chansons françaises ainsi que la musique y adaptée et, depuis six mois, elle réalise des prestations en public avec son groupe *Marie's Trio*. Il sera en prestation le dimanche 16 décembre à Lustin pour Kiproko.



Ce n'est pas tout, elle a suivi une formation de « musicien intervenant », elle peut donc animer un éveil musical pour les personnes défavorisées, les personnes âgées en maison de repos, les prisons et pourquoi pas les écoles.

Mais, Marie est également une sportive, elle a réalisé du parapente en tandem. Elle pratique le ski guidé et adapté (un moniteur à 2m derrière elle la guide vocalement). Et enfin, il y a sa compagnie, son chien guide ! Marie est une personne extraordinaire, elle vit sa vie et son handicap de façon merveilleuse, elle est très sociable et il est passionnant de la côtoyer, elle se donne des défis en permanence et se force de les réaliser. Cette personne est à respecter lorsque que vous la rencontrez et pourquoi pas l'aider !

Coucou... je m'appelle IOGA.
Je guide Marie tous les jours à chaque fois qu'elle se déplace.
Je veille sur elle et lui permet d'éviter les obstacles.
En rue, je fais attention à tout (travaux, voitures mal garées, obstacles divers, etc.). Je suis le garant de sa vie.
Et, je connais 40 mots vocaux auxquels je dois répondre.
J'ai trois ans et demi et je la connais depuis 1 an et demi.
Chez elle, je réagis à tout ce qui tombe pour le lui rendre.
Avec elle, j'ai une vie formidable et elle est très gentille avec moi !

Je suis un Labrador !



LES CHIENS D'ASSISTANCE UNE DÉCOUVERTE PASSIONNANTE

Les chiens d'assistance se répartissent en plusieurs catégories :

- chiens guide : pour les personnes déficientes visuelles ;
 - chiens d'aide : pour les personnes avec un handicap moteur (principalement en chaise roulante) ;
 - chiens écouteurs : pour les personnes déficientes auditives ;
 - chiens d'alerte ou de réponse : pour les personnes épileptiques ;
 - chiens d'éveil : pour les enfants souffrant d'un handicap mental (autisme, trisomie, etc).
- Les chiens guides pour les personnes souffrant de déficiences visuelles sont certes les plus connus car certaines associations belges officient depuis plus de 60 ans. La différence principale entre un chien guide et un chien d'aide c'est l'anticipation. Si un chien d'aide peut se permettre d'attendre les commandes de son maître, le chien guide doit agir par lui-même et faire comprendre à son maître qu'il se trouve face à un obstacle.

Les tâches principales d'un chien guide sont :

- marquer les escaliers, bordures ou tout autre franchissement dangereux ;
 - désigner un siège vide, une boîte aux lettres, un passage pour piéton ;
 - aider à franchir les obstacles comme les voitures mal garées ;
 - aider son maître à rejoindre son lieu de travail, sa maison ou la boulangerie, ...
- Ils peuvent se promener partout, aller dans les restaurants, les cafés, les cinémas, ... sans déranger.

La majorité des chiens d'assistance sont soigneusement sélectionnés par les éducateurs canins des associations. Tous ces chiens sont placés en famille d'accueil pour les socialiser et leur donner quelques ordres de base. Ensuite, la plupart d'entre-eux seront repris en centre pour être travaillés par des éducateurs. Ils restent en famille d'accueil durant toute leur formation. Les familles d'accueil suivent aussi des cours et sont épaulées par les éducateurs de l'association durant environ 18 mois jusqu'à ce que le travail

commence doucement avec la personne handicapée.

De nombreuses familles d'accueil se voient encore refuser l'accès dans certains lieux publics. Or, celui-ci est important pour qu'ils apprennent au chien son futur métier afin qu'il soit accepté partout, comme le stipule la loi. Un chien est reconnaissable à la cape qu'il porte sur son dos avec le nom de l'association écrit dessus. De plus la famille d'accueil comme le maître porte en permanence une carte délivrée par la *Belgian Assistance Dog Federation*. Seules les associations reconnues par cet organisme sont capables de donner ces cartes d'accès à leurs bénéficiaires.

Très important : il faut dialoguer avant de caresser.

De nombreuses personnes ont tendance à vouloir caresser les chiens, surtout lorsqu'ils sont en formation, car ils ont l'air trop mignons. Or, la caresse c'est la récompense du chien, c'est son salaire pour une tâche bien réalisée, c'est aussi une partie de la relation importante qu'il a avec son maître. Si tous les passants caressent le chien sans demande, sans donner des ordres, le chien prendra toutes ces récompenses gratuites sans se soucier de son maître. Cela peut mettre une personne en danger : un chien guide qui tire pourrait emmener son maître contre un poteau. Mais, si certaines d'entre elles acceptent que vous donniez une caresse, demandez-le avant, c'est indispensable.

Merci à l'asbl Os'mose pour sa collaboration.



DIRECTEUR-GÉRANT DU FOYER JAMBOIS

MARC BERGHEN, UN VRAI CAPITAINE D'ÉQUIPE



Le Foyer Jambois est la plus grande des trois sociétés de logements de service public, avec 21 années de maison (depuis le 10 novembre dernier), le Directeur-gérant est la personne clé de la structure. Mais qui est Marc Berghen ?

J'ai 49 ans, papa de deux enfants, un garçon âgé de 21 ans et une fille de 18 et qui sont toujours aux études. J'ai terminé mes études et ma formation comme architecte.

Ce fut votre premier job au Foyer Jambois ? Un stage quelque part avant ?

Avant d'arriver au Foyer Jambois, j'ai travaillé comme architecte indépendant. En 1995, je suis engagé par le Foyer Jambois. Tout de suite, j'ai ouvert les dossiers, visité les chantiers et fait l'état des lieux de la situation. Rapidement j'ai fait comprendre que si on voulait faire un travail efficace et pouvoir entretenir convenablement le patrimoine du Foyer Jambois (à l'époque + ou - 1.400 logements), il fallait créer une équipe technique plus structurée. L'équipe a donc été étoffée dans un premier temps avec un ingénieur industriel, un contremaître et une secrétaire.

J'ai eu l'occasion, en tant que maître de stage architecte inscrit à l'Ordre des Architectes, d'avoir des stagiaires architectes et nous avons ainsi pu agrandir l'équipe avec un de mes derniers stagiaires architectes. Ensuite, une juriste chargée de faire en sorte que les dossiers soient impeccables sous l'angle de la législation sur les marchés publics a rejoint l'équipe. Par après, un gradué en construction chargé du suivi des chantiers

et un géomètre chargé de la mise en place du cadastre du patrimoine ont finalement complété le service technique. Soit un total de 7 personnes qui constituent l'équipe du service technique aujourd'hui – une véritable task force !

Entre votre arrivée en 1995 en tant qu'architecte et aujourd'hui comme Directeur-gérant, une étape importante a été franchie ?

Une énorme étape mais aussi beaucoup de chantiers (près de 150 logements construits et quelque mille rénovés en 20 ans), des rencontres humaines très intéressantes et enrichissantes tant comme architecte, Responsable technique du service technique ou comme Directeur-gérant.

Architecte, Responsable technique et Directeur-gérant, après le départ à la pension de Marie-Luce Cavrenne ! Vous avez connu combien de présidents ?

Quatre. Il y a eu Henri Hallet. À son décès, lui a succédé Jacquie Chenoy et ce pendant 15 ans. Bernard Poncelet l'a remplacé pendant 2-3 ans. Et en 2013, suite aux dernières élections communales, c'est Fabian Martin qui a repris le flambeau de la présidence.

Au départ, lorsque vous avez postulé au Foyer Jambois, le logement public avait une importance dans votre choix ?

J'avais eu des projets de logement social dès mes stages et dès mes premières collaborations comme architecte indépendant sur des chantiers de logements publics sur Bruxelles. J'avais déjà cette fibre, cet intérêt pour le logement public dès le tout début de ma profession.

À l'instar de ce que Marie-Luce Cavrenne avait pu donner au Foyer Jambois comme lustre dans le secteur. La société est toujours une référence pour ce dernier, une belle reconnaissance pour le travail quotidien.

Ce travail est celui d'une équipe motivée, une équipe importante qui se compose aujourd'hui de 42 personnes. Mais comme l'avait dit Marie-Luce Cavrenne : tout seul on n'est rien ! La présence de l'équipe aux côtés du Directeur-gérant est fondamentale pour faire du bon travail. En partant, elle m'a

fait un très beau cadeau. L'entreprise avait une très bonne santé financière et une dynamique exceptionnelle. Et mon challenge, c'était de poursuivre cette dynamique ou du moins de la maintenir à niveau pour atteindre les nouveaux objectifs de la société avec tous les membres de l'équipe.

Une société qui est pleine d'ambitions ?

Oui, pleine d'ambitions et encore beaucoup de projets dans la tête et dans les cartons!

On pourrait dire que par rapport à une société dite classique, le côté humain lié aux « clients » de la société est quelque chose de super important ?

Notre démarche professionnelle est autant administrative que technique mais aussi et surtout sociale. Une démarche sociale de terrain. Nous avons été parmi les précurseurs à avoir une cellule d'aide et de prévention avec des assistantes sociales et 1 ou 2 éducateurs de rue. La structure de la cellule a un peu évolué avec le temps et aujourd'hui ce sont 3 travailleurs de terrain plein temps qui réalisent un travail énorme afin d'arrondir tous les angles entre les locataires et les services administratifs de la société.

On peut quand même remarquer qu'il y a au Foyer Jambois, une politique d'entretien de son patrimoine, de l'amélioration de celui-ci. Si on prend la rue Mascaux, on remarque que les tours changent de couleur au fur et à mesure. On voit qu'à aux Comognes de Jambes, on réembarque les bâtiments. Ce sont quand même de très gros travaux, engendrant de très gros moyens. C'est le Foyer Jambois qui supporte tout cela seul ?

Avant d'aborder l'aspect financier des travaux, oui, le Foyer Jambois a une politique dynamique d'entretien du patrimoine hors du commun et qui va toujours de l'avant pour aller chercher des subsides, des crédits partout où il y en a. Mais surtout et avant tout, la chance d'avoir un Conseil d'Administration qui a cette volonté de vouloir toujours entretenir le patrimoine et ce toujours au profit des locataires.

Pour que ceux-ci paient moins de charges en termes d'énergie, qu'ils occupent bien

leur logement en bon père de famille, que les logements soient toujours à niveau en termes de salubrité et de normes.

On a donc la chance d'avoir un Conseil d'Administration qui est extrêmement proactif et qui suit les propositions que nous faisons de manière mensuelle.

En revenant à l'aspect financier, si on prend le dernier gros chantier du Pivert n° 2 qui concerne les 244 logements aux Comognes de Jambes, c'est un budget de 4,5 millions d'euros. Budget que nous avons été chercher à la Société Wallonne du Logement, grâce à une étude préalable de faisabilité technique et financière précise réalisée sous la houlette du Coordinateur technique David Flament et de son pendant financier Sébastien Detinne : nouveaux châssis, nouvelles portes résistantes au feu, isolation des façades et rénovation des tableaux électriques constituent l'essentiel des travaux dans les logements.

En parallèle, nous avons rénové tous les ascenseurs de nos immeubles pour un budget global de près de 2 millions d'euros, ce sont de très gros montants et que l'on peut investir aussi grâce à la collaboration des locataires qui participent également au processus de rénovation du patrimoine.

Ce qui veut dire que, quand on associe une équipe dynamique avec des gens comme décideurs qui favorisent cette dynamique, on peut faire des projets extraordinaires.

Absolument. Tous les éléments sont dans la recette pour que la sauce prenne et que le résultat soit à la hauteur des espérances, même si, aujourd'hui encore, on peut dire qu'il y a beaucoup de travail sur la planche. Il y a un an et demi, nous avons présenté au Conseil d'Administration un budget global de ce qui serait réellement nécessaire pour rénover tout le patrimoine, et à l'époque nous étions à 25 millions d'euros. C'est dire s'il nous reste encore pas mal de choses à faire et à réaliser en espérant que le Ministre du logement puisse nous entendre !

En résumé, on ne s'ennuie pas dans le logement public à Jambes.

Aux Comognes de Jambes, bâtiments avant et après rénovation



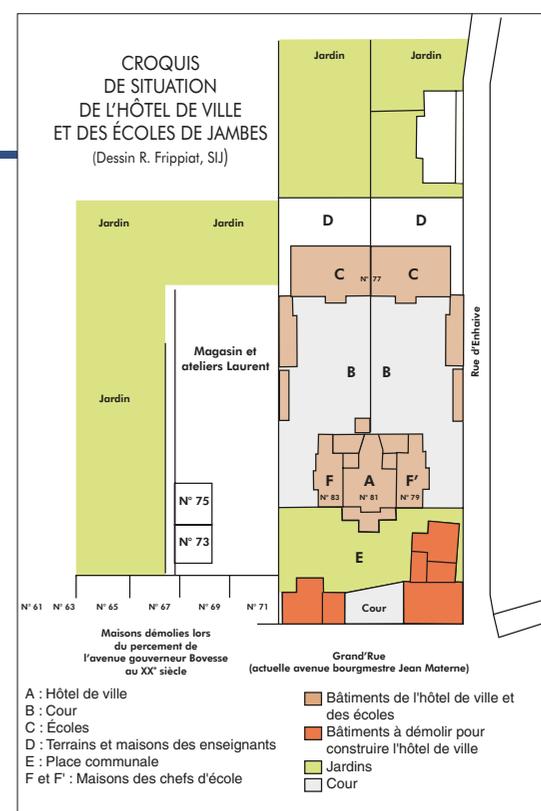
AUTOUR DES ÉCOLES¹

À la fin du 19^e siècle, Jambes connaissant un essor économique et industriel, les autorités communales envisagent la construction de nouvelles écoles pour les jeunes filles et les jeunes garçons de la localité. C'est surtout la construction d'une école pour les garçons qui intéresse les édiles communaux. Les négociations entre membres du Conseil communal de Jambes sont âpres, comme en témoignent par exemple deux circulaires éditées suite à la séance du Conseil du 18 février 1882.

Dans la première², du 20 février 1882, Monsieur Bonamis rappelle pour commencer la récente chronologie des événements : « dans sa séance du 3 février 1880, le conseil communal, reconnaissant l'insuffisance des écoles actuelles de garçons, décida d'en construire d'autres, au centre de la commune et nomma une commission chargée de rechercher un emplacement convenable. Cette commission, composée de trois membres, fit son rapport dans la

séance du 18 septembre 1880, et, dans sa séance du 5 février 1881, le conseil, adoptant les conclusions du rapport, décida la construction des écoles sur le terrain choisi, situé le long du chemin de Dave et appartenant à M. l'échevin Guiot. D'autres terrains contigus à cet emplacement furent offerts à la commune, le conseil rejeta ces offres par une délibération du 21 février 1881. Le conseil refusa également (28 juillet 1881) l'emplacement des écoles actuelles, proposé par M. l'inspecteur principal du ressort, et (11 octobre 1881) l'invitation à s'entendre, si possible, avec ce fonctionnaire, pour le choix de tout autre terrain que celui adopté en séance du 5 février 1881. Enfin, dans sa séance du 14 février courant, le conseil prit connaissance d'une lettre par laquelle M. le Commissaire de l'Arrondissement l'informait de la décision ministérielle adoptant le terrain choisi près du chemin de Dave. » M. Bonamis, se moquant de « l'affection touchante » du Conseil communal pour ce terrain

rue de Dave, demande aux responsables de « s'engager à servir l'embellissement de la commune, de disposer et étendre les constructions afin qu'elles satisfassent à tous les besoins de l'enseignement et autres services communaux afin de répondre de la façon la plus économique aux exigences ». Et propose un autre projet, conçu à l'initiative des conseillers Anciaux, Bonamis, Dehoul, Delvaux et Philippart : il « consiste à réunir, au centre de la commune, tous les services communaux :



écoles pour les enfants des deux sexes, logements de l'institutrice, de l'institutrice, maison communale, secrétariat, bureau de police, etc. [...]. L'emplacement de ces constructions est désigné par sa situation même. Il répond à toutes les exigences, il a été proposé par M. l'Inspecteur principal de l'enseignement. Le projet comporte une place publique sur les terrains occupés par les écoles actuelles, la cour et les vieux bâtiments voisins, appartement à M. Doorne ; au centre de la place, un hôtel ou une maison communale contre laquelle s'élève, à droite, un peu en retrait, l'habitation de l'institutrice ; à gauche, symétriquement, le logement de l'institutrice ; dans le plan de la façade de ces derniers bâtiments, de chaque côté, un mur à hauteur d'appui, surmonté d'un grillage et donnant accès, du côté de la place, à deux préaux séparés par un mur, mais

exposés l'un et l'autre aux regards du public ; enfin, dans le fond, faisant naturellement face à la route, comme tous les autres bâtiments, nos six classes destinées aux enfants des deux sexes. [...] Une telle disposition est de nature à satisfaire les esprits les plus soupçonneux ; maîtres et élèves sont partout et toujours sous les regards du public, la séparation des locaux et compète ».

M. Lallement, Bourgmestre, répond à cette circulaire³ avec l'assentiment de MM. Guyot et Degive, Echevins, et de M. Ancion, Conseiller communal. Pour lui, le Conseil communal n'est pas au fait de l'historique du dossier : un projet d'établissement d'école communale des garçons sur le même site avait déjà été examiné avant 1880. D'autre part, M. Lallement souligne : « l'école des filles est un peu éloignée, il est vrai, mais elle est amplement suffisante, et sa situation sur le rapport de la salubrité ne laisse rien à désirer. Je ne veux pas parler de la question de la moralité, que tout le monde comprendra. [...] Mais je vous pose la question d'une épidémie possible. Il est parfaitement reconnu par la science qu'une population trop nombreuse sur un certain point ne fait que l'entretenir et même la propager ». Finalement, en 1886, le projet de construction des écoles (et de la maison communale) est enfin autorisé sur le terrain de M. Doorne, au centre de Jambes. Les travaux sont achevés en juin 1889, et définitivement réceptionnés en avril 1891.

Fiona Lebecque,
Présidente-Conservatrice du
Centre d'Archéologie,
d'Art et d'Histoire de Jambes



Vue de la Maison communale, 1923.
Carte postale. Coll. privée.

1. Voir pour un contexte plus large J. Toussaint, L'hôtel de ville et les écoles de Jambes, dans *Côté Jambes*, 46.
2. Résumé des observations présentées par M. Bonamis au Conseil communal de Jambes, dans la séance du 18 février 1882 au sujet d'un projet d'écoles, Jambes, 20 février 1882.
3. Circulaire de MM. Lallement, Guyot, Degive et Ancion, Sans titre.

CAROLINE REMON, NOTAIRE

PASSAGE DE TÉMOIN À L'ÉTUDE



Nous avons appris que vous passiez la main. Vu le nombre de Jambois qui sont passés par votre étude au cours de toutes ces années, nous pensons que ce serait intéressant qu'ils le sachent, non pas parce qu'ils doivent revenir faire un acte, mais parce que cela leur ferait plaisir de savoir qu'une nouvelle vie s'ouvre à vous. De nombreuses années de notariat, Jamboise, quel est en fait votre parcours ?

Je suis née à Huy et j'ai vécu mon enfance à Marchin jusqu'à mes études aux facs à Namur. Ensuite j'ai

fait le droit à Leuven ainsi qu'une année complémentaire en notariat dans la foulée. Je suis arrivée à Jambes en 1979.

J'ai commencé à travailler, dans les années 1977-1978, à l'UCL Louvain-la-Neuve en tant qu'assistante en droit des personnes, droit de la famille avec Mme Mulders à mi-temps et l'autre mi-temps j'ai travaillé chez un notaire à Andenne.

Lorsque j'ai quitté la maison de mes parents, devant choisir une localisation et travaillant à Louvain-la-Neuve et à Andenne, j'ai opté pour Namur. J'ai loué un appartement à Jambes et depuis je n'ai plus quitté la localité.

J'ai continué à travailler à Andenne et Louvain-la-Neuve et ensuite, en 1986, chez le Notaire Yvan Lamproye, à l'époque boulevard de la Meuse à Jambes.

Après 10 ans à Andenne et 5 ans chez le notaire Yvan Lamproye j'ai été nommée à la place de ce dernier lorsqu'il s'est retiré.

Depuis 1979, je suis implantée à Jambes. 40 ans de notariat dont 25 ans ici rue Mazy. J'y ai fait ma vie sociale, mes enfants ont fréquenté l'École communale du parc Astrid puis l'Athénée de Jambes. Plus grands, ils allaient partout à pied, au cinéma, en ville... Très confortable pour les parents ! Souvent leurs copains restaient dormir à la maison pour ne pas reprendre leur voiture tard le soir ou la nuit. Ils restent tous les trois très jambois !

Et l'implantation rue Mazy ?

Le notaire Lamproye souhaitant garder sa maison boulevard de la Meuse, nous avons cherché une maison et avons trouvé celle-ci qui était à vendre, rue Mazy, cachée au fond du jardin avec un garage et un fenil. Tout a été entièrement rénové et nous avons aussi aménagé le parking dans l'allée.

Quel est donc le rôle du notaire ? C'est un passage important pour les gens. Il y a certainement des centaines de Jambois qui sont passés lors de l'achat d'une maison, pour un contrat de mariage, pour un décès, pour des actes de sociétés... ? Quelle est l'importance de cette relation du notaire avec ses « clients » qui réalisent de tels actes dans leur vie, que ce soit de la naissance jusqu'au décès ?

Je ne me suis jamais ennuyée, j'ai adoré mon métier et je l'adore encore même si je trouve qu'actuellement les formalités administratives deviennent trop envahissantes mais c'est un reproche que l'on retrouve dans beaucoup de métiers.

J'ai adoré faire ce métier, car j'ai été en contact permanent avec une foule de gens. Que ce soient des jeunes qui viennent pour un contrat de mariage, ou des personnes qui viennent pour se séparer, on se retrouve dans des situations fort intimes, on entend beaucoup de choses, ou lors de décès où les personnes arrivent avec leur peine mais aussi toutes des difficultés administratives. Tout cela est à gérer...

Il y a donc beaucoup d'écoute et la qualité de la relation humaine est fort importante.

J'ai rencontré des personnes à des moments difficiles de leur vie, mais aussi à des moments heureux. Il m'est arrivé plus d'une fois de passer des actes pour un couple jeune qui achetait sa maison ou signait son contrat de mariage et de le retrouver plus tard pour constituer une société par exemple et encore plus tard pour un décès dans leur famille. Le contact ne se perd pas... J'ai eu beaucoup de retour des relations que j'ai pu avoir avec les clients.

Et maintenant que je mets un terme à ma carrière, certains me disent : Comment, vous partez déjà ? D'autres m'envoient des lettres de félicitations ou de remerciements, des petits mots, des fleurs. Ces marques de sympathie à l'occasion de mon départ à la retraite me touchent beaucoup.

Combien d'actes pour nous donner une idée ?

Cette étude, qui n'est pas petite, faisait, lorsque j'ai succédé à Me Lamproye quelque 750 actes. Aujourd'hui, elle tourne aux alentours de 950-1000 actes selon les années. Mais elle reste familiale.

J'ai donc été heureuse de faire ce métier-là, ce qui n'a été possible qu'avec une bonne équipe à mes côtés.

Et le futur ?

Je suis encore en bonne forme, je vais donc en profiter pour visiter un peu le monde. Je vais prendre du temps pour mes enfants et ma petite-fille qui a quatre mois ainsi que pour mes parents, qui sont fort âgés, et qui peuvent compter sur le dévouement de leurs cinq enfants.

Je n'ai pas encore trop de temps, car je suis encore dans la phase de la transition, mais j'envisage de faire un peu de bénévolat dans l'associatif.

L'associatif vous le connaissez déjà ?

Oui, je connais bien car j'en ai déjà fait au sein de l'association des parents d'élèves de l'École communale de Jambes où mon mari a assumé la présidence pendant de nombreuses années, préparant les fêtes, rangeant les salles, servant de courroie de transmission entre la direction et les parents d'élèves.

J'ai également beaucoup investi chez les scouts de Jambes centre, par l'implication de mes enfants Marie, François, qui ont terminé chefs d'Unité et Hélène toujours dans le staff. Là aussi préparation de soupers, spectacles,

prêt de raclettes et broches qui ne revenaient pas toujours... Et c'était toujours jambois ! Si je poursuis dans l'associatif ce sera pour continuer d'avoir ce contact avec les personnes, pas pour faire des comptes ou remplir des papiers... des projets où l'humain passera avant l'administratif.

Et votre successeur ?

Il se nomme Frédéric Magnus. Un parcours universitaire brillant, un Master spécial à Solvay en droit fiscal et droit des sociétés.

Aujourd'hui pour être notaire, il faut faire ses études de droit, 3 ans de stage et présenter un concours, qu'il a réussi du premier coup.

Les études à remettre sont publiées. Pour celle-ci, il y avait 4 candidats.

Classé premier du concours Frédéric Magnus a été servi le premier.

Il est Arlonais et habite pour l'instant à Ottignies.

Il a une charge d'assistant à Louvain-la-Neuve et son épouse travaille sur Ottignies, l'étude de Jambes l'intéressait.

Bien sûr il y aura des différences avec moi.

C'est un homme je suis une femme. Il a 33 ans moi un peu plus...

Frédéric Magnus est une personne qui a le contact facile.

Je ne doute pas que cette qualité plaira aux Jambois

Il va peut-être aimer Jambes et venir s'installer ici ?

Dans un futur proche son intention est clairement de s'installer à Namur et pourquoi pas à Jambes.

Et l'étude compte combien de personnes aujourd'hui ?

Quand j'ai démissionné l'étude tournait avec l'équivalent de 9 personnes à temps plein, principalement des personnes du Namurois plus le notaire.

Merci de nous avoir reçu et bon vent dans vos nouveaux projets.

Caroline Remon et Frédéric Magnus

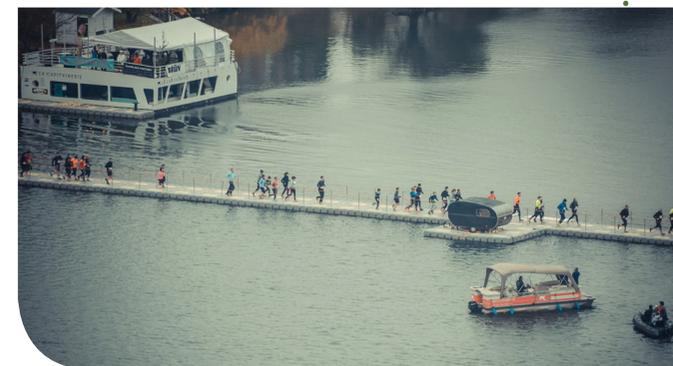


2^{ème} « **CROSS THE RIVER** » UN NOUVEAU SUCCÈS

150 joggers en 2015 lors de la première édition, et, 300 courageux pour braver le vent et le froid durant 7 kms d'un parcours insolite ce vendredi 11 novembre 2016.

Trois boucles entre la Plante et Jambes via les quais de halage et dont le point central était la traversée de la Meuse sur une passerelle flottante amovible de 105 mètres de long et 3 mètres

de large placée sur des blocs étanches. Les participants ont apprécié cette originalité. Toutefois, la prudence était de mise à l'entrée et à la sortie de la passerelle en raison des dernières pluies, surtout pour les personnes venues découvrir ce passage sur l'eau. C'est un jeune triathlète de 17 ans, Léon Gillieaux qui a remporté l'épreuve en un peu plus de 23 minutes, suivi d'un Jambois, Mathieu Léonet, quelque 20 secondes plus tard et, à plus de 26 minutes, la première dame Françoise Jouniaux pour les habitués de ce genre d'exercice. L'après-midi, les non-joggers étaient invités à venir poser pour une photo prise du ciel afin d'immortaliser l'événement.



JACQUES RINGLET NOUS A QUITTÉS ! LE MONDE DU BASKET EN DEUIL...



Dimanche 13 novembre dernier, Jacques Ringlet est décédé à l'âge de 82 ans. C'était cette figure namuroise bien connue de notre basket régional et national. Etudiant à Leuven, il participe en qualité de joueur à l'équipe de basket universitaire.

Jeune professeur de gymnastique, il continue de jouer encore quelques

temps et débute ses fonctions d'entraîneur en 1960. En 1972, c'est l'équipe féminine du BC Jambes qui fait appel à lui. Il la mènera jusqu'en D1. Entre-temps, il occupe aussi le poste d'entraîneur provincial et de l'équipe Nationale Dames.

Membre de la Commission provinciale, il est aussi arbitre puis parlementaire à la Fédération. Il officie pour l'Association Wallonie-Bruxelles

de Basketball à différents postes. C'est lui qui crée l'Association Belge des Coaches, et est membre de l'Association des Coaches Namurois.

Djack, comme ses amis l'appelaient était devenu depuis plus de 50 ans, un grand Monsieur basket du Namurois. Il a consacré toute sa vie au sport et reçu le Prix du Mérite Sportif provincial en 2009.

À la question : Combien de jeunes sont venus à l'entraînement avec vous ?

Il répondait : Je ne sais pas. Je n'ai jamais eu que le souci d'enseigner et d'aider les jeunes.

Merci pour ton dévouement à la cause sportive, tous les basketteurs et les basketteuses te seront toujours reconnaissant(e)s.

LA SAINT-VINCENT DE LA FRAIRIE ROYALE DES MASUIS ET COTELIS JAMBOIS

Comme depuis 1965, la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois organisera la Saint-Vincent des Maraîchers. En effet, elle a pour tradition de rendre hommage à leur saint patron. Cette fête, aux origines séculaires, aura lieu le samedi 21 janvier prochain.

Départ du cortège aux flambeaux vers l'église Saint-Symphorien avec une messe en wallon dédiée à saint Vincent suivi de la séance académique et enfin le banquet et sa traditionnelle partie musicale.



Si vous souhaitez y participer : info : 0473/77.86.20 – www.masuis.be



CÔTÉ actus

MG

esthétique & Côté Broderie

Soins esthétiques
Pédicure Médicale

La broderie revisitée

Rue de Géronsart, 273 - 5100 Jambes
Tél. 081 30 57 22 - www.mgesthetique.be

CÔTÉ sports

LA MAISON ANTOINE DÉCORATEUR – ENSEMBLIER ... DE 1895 À NOS JOURS !



Marie-Frédérique
Beckers-Charles

Jean Materne, 63. De leur union, 4 garçons apprendront le métier d'Elie : deux peintres et deux garnisseurs.

En 1936, le fils, Franz, peintre, et son épouse Elise Gée déplacent le commerce en face de la gare de Jambes.

1947, retour sur l'artère principale à l'avenue Jean Materne, 164 où Madeleine, leur fille, et son époux Octave Antoine marquent l'histoire de la décoration d'après-guerre. L'enseigne passera alors sous le nom d'Antoine.

Et en 1973, nouveau changement d'adresse et passage de l'autre côté de l'avenue. Madeleine y développera une gamme de linge de maison.

Puis en 1975 à la fin de leur carrière, leur fille Françoise et son époux Georges Charles reprendront le commerce.



Changement en 1998, leur fille, Marie-Frédérique, passionnée dès sa plus tendre enfance, entre une grand-mère et une maman qui lui ont transmis l'amour des tissus, reprend les rênes de la Maison Antoine.

Enfin dernier déménagement en 2001 et nous retrouvons aujourd'hui



Marie-Frédérique et son époux Claude Beckers, à l'avenue Jean Materne, 70. Ce sont deux passionnés par les arts plastiques et l'histoire de l'art. Spécialistes du papier peint, de l'étoffe nécessaire à l'habillage et la décoration d'un intérieur de maison, ils optent pour des matériaux et des finitions de haute qualité, ils travaillent également avec des artisans qualifiés.

La clientèle ciblée : des personnes qui souhaitent une deuxième (re)décoration de leur intérieur, au départ de mobilier déjà existant. Ils sont aptes à fournir des conseils de placement, de mise en



E. Van Moffaert, son épouse et leurs quatre fils

Franz et Elise
Van Moffaert



Madeleine Van Moffaert
Épouse de Monsieur Octave Antoine.

Françoise et Georges
Charles-Antoine

œuvre, des informations dont ne dispose pas toujours la concurrence. C'est en tout état de cause ... une source de référence !

Cette cinquième génération revient en quelque sorte aux sources mêmes du travail réalisé par Elie Van Moffaert : conseil et précision dans l'exécution !

N'hésitez pas à les rencontrer, ils vous donneront la solution pour votre intérieur et ce ne sera pour vous que satisfactions !



LES COUPLES JUBILAIRES FÊTÉS PAR LES FORCES VIVES JAMBOISES

C'est à l'Espace Francis Laloux, le samedi 19 novembre dernier, sous l'égide de Madame Geneviève Lazon, présidente des Forces Vives Jamboises et de son équipe, que la Ville de Namur a clôturé les traditionnelles journées de mise à l'honneur de couples jubilaires pour l'année 2016.

Etait présents les membres du Collège communal, des groupes locaux tels : l'Association des Commerçants Jambois, Les Jambiens, la Confrérie de l'Ordre de Saint-Vincent, le Festival Mondial de Folklore de Jambes-Namur et la Frairie royale des Masuis et Cotelis jambois qui a réalisé deux prestations.

29 couples furent mis à l'honneur (16 le matin et 13 l'après-midi) soit 1.580 années de vies communes, de bonheurs et de beaucoup d'amour. À noter que c'est à Jambes que l'on recense, cette année encore, le plus grand nombre de jubilaires.... !



Equipe des Forces Vives Jamboises



Les jubilaires de la cérémonie du matin

Noces de Brillant - 65 ans de mariage

M. et M^{me} Dive Roger – Van Kerschaever Georgette
M. et M^{me} Versavel Willy – Vandewauwer Jeannine

Noces d'Or - 50 ans de mariage

M. et M^{me} Finocchiaro Cirillo – Castorina Angela
M. et M^{me} Vanschel Maurice – Dienne Solange
M. et M^{me} Warzée Allain – Grange Monique
M. et M^{me} Burnonville François – Demeure Jacqueline

Noces de Diamant - 60 ans de mariage

M. et M^{me} Geretti Pierre – Vigneron Marinette
M. et M^{me} Jacques Robert – Laloux Anne-Marie
M. et M^{me} Moreaux Henri – Hosselet Lily • M. et M^{me} Scaillet Jean – Massart Renée
M. et M^{me} Charlier Robert – Parmentier Renée • M. et M^{me} Hawotte Francis – Delhez Francine
M. et M^{me} Guyot Roger – Gilon Cécile • M. et M^{me} Heeroma Sake – Herbillon Lucie
M. et M^{me} Lebon Georges – Hernalsteen Monique
M. et M^{me} Thibaut Roger – Franquien Gilberte



Les jubilaires de la cérémonie de l'après-midi

Noces d'Or - 50 ans de mariage

M. et M^{me} Dandois Robert – Verenne Gilberte • M. et M^{me} Hermant Albert – Mairy Claire M.
et M^{me} Paquay Raymond – Noël Liliane • M. et M^{me} Ruffini Giorgio – Surmont Martine M. et
M^{me} Van den Kerkhove Marc – Nèlis Aline • M. et M^{me} Consoli Francesco – Spalletta Alfia
M. et M^{me} Dardenne Jean-Claude – Yernaux Anne-Marie

M. et M^{me} Haninet Louis – Georjin Michèle • M. et M^{me} Pierre Henri – Gillet Marie-Thérèse
M. et M^{me} Minet Daniel – Wilemme Claudine • M. et M^{me} Liessens Léon – Demoitelle Michelle
M. et M^{me} Fernand Simon – Pawlikowski Bożéna
M. et M^{me} Briard Jacques – Hanchir Betty



INSTITUT SAINT JOSEPH

INAUGURATION D'UN QUARTIER BIEN-ÊTRE



Espace coiffure adapté à la personne à mobilité réduite

Bref historique du Quartier Bien-Être

L'histoire de ce qui est devenu le Quartier Bien-Être a débuté il y a 9 ans.

À l'époque, il était question de créer un Centre de Technologie Avancée (CTA) « secteur services aux personnes » dans un établissement de Namur, l'Institut St Aubain.

Un CTA est une infrastructure développée dans une école et mettant des équipements pédagogiques de pointe à la disposition des élèves et enseignants, des demandeurs d'emploi et travailleurs, en vue de développer des formations techniques qualifiantes.

Ce projet n'a pas pu aboutir.

D'autres projets ont tenté de naître mais en vain.

Ainsi, l'argent alloué a été repris par le Fond d'équipement destiné à la modernisation des équipements pédagogiques des établissements qualifiants.

C'est dans ce cadre que St Joseph reçoit un budget de 200.000 € (40.000 € à charge du PO) pour acquérir du matériel de pointe. Du matériel dans les domaines de l'esthétique et de la coiffure est acheté et dont le coût final sera de 175.000 € dont 20% à charge du PO.

Enfin, le PO s'est engagé dans un prêt de 220.000 € pour réaliser les travaux

nécessaires à l'installation du futur "Quartier Bien-Être".

Découverte du Quartier Bien-Être : Espace de formation

Après un accueil commun, il est divisé en deux espaces :

- Un espace Hydrothérapie (esthétique) : douche sous-affusion, baignoire d'hydromassage, table d'endermologie aqueuse, table de massage avec matelas chauffant.
- Un espace Soins du cheveu (coiffure) : analyse du cheveu, bac de lavage adapté à la personne à mobilité réduite, travail de la perruque, siège relaxant avec ciel.

Les objectifs

L'idée de base est d'offrir un espace de formation de pointe au secteur "soins de beauté" et d'apporter du bien-être à la personne en difficulté afin de former les futurs professionnels dans des domaines spécifiques et pointus. Ce type de formation n'existe pas par ailleurs en dehors de ce qui est organisé par des firmes. En effet, il n'existe aucun centre de compétence ou de technologie avancée spécialisé dans ces domaines.

L'espace est prévu pour accueillir la personne à mobilité réduite que ce soit



Matériel de pointe avec ce siège relaxant avec ciel et analyseur du cheveu

dans l'espace hydrothérapie (Achat d'un élévateur) comme dans l'espace soins du cheveu (bac de lavage adapté).

Pour trouver des formations dans le domaine de l'hydrothérapie, il faut bien souvent travailler avec des firmes privées. Ici, le matériel est indépendant de toute collaboration avec une société de produits. Il en est de même au niveau des soins du cheveu.

Il est compliqué et onéreux de trouver des formations dans le domaine des soins du cheveu, prothèse capillaire, techniques du foulard, perruques, et dans le domaine de l'hydrothérapie.

Les élèves d'esthétique et de coiffure seront donc formés à l'école. Deux professeurs ont eu la chance de bénéficier d'une formation en hydrothérapie dans le sud de la France, ils formeront leurs collègues.

Sur le plan pédagogique, l'école souhaite prouver que l'enseignement obligatoire a toute sa place dans la formation qualifiante. Les jeunes accueillis sont



Matériel de haute technologie pour ce lit flottant avec immersion par plateforme mobile pour enveloppement corporel

formés à un métier et bénéficient également d'une formation générale qui les pousse à acquérir de bonnes capacités d'adaptation, un esprit créatif, d'initiative, un esprit critique. Des atouts qui leur permettront de rebondir dans leur vie professionnelle future.

Le rêve

Obtenir le label CTA car il n'existe pas en FWB de centre de formation aussi pointu que le Quartier Bien-Être.

Créer des ponts avec la cité des métiers en imaginant des formations dans cet Espace Soins de Beauté.

LE PASSAGE À NIVEAU DE VELAINNE INFRABEL PROPOSE SA SUPPRESSION

Ce passage à niveau est le plus plus incompréhensible de Belgique. Fin novembre, un accident, heureusement sans blessés, a eu lieu.

Une prise de tête journalière pour les automobilistes qui abordent cet endroit aux heures de pointe, sans oublier les piétons qui sont dans une insécurité importante pour le traverser. Un danger permanent qui occasionne des accidents hélas trop souvent dus au manque de visibilité des différents carrefours.

INFRABEL propose de résoudre cette énigme par la création d'une passerelle

pour les piétons et cyclistes sur le site actuel et d'un passage inférieur pour les véhicules en longeant la voie ferrée via l'avenue du Parc d'Amée pour déboucher dans un rond-point au carrefour de la rue de Dave et de la rue de l'Emprunt.

L'investissement est estimé entre 1 et 1,5 million d'euros.

Il vous est loisible de consulter le dossier de l'enquête publique jusqu'au 20 décembre prochain, à l'Hôtel de Ville.



THEATRE ROYAL DE NAMUR

Dimanche 29 janvier 2017 - 15H30

CONCERT
de
Nouvel An
de la Ville de Namur

**Ensemble
Instrumental
de Wallonie**
direction d'orchestre
**Giovanni & Jean-Luc
Votano**

**le Jeune Ballet
de Namur**
direction
Patricia Zwolinska



SOUS LE PATRONAGE ACTIF DE LA VILLE DE NAMUR

www.petrouchka.org

location et réservation au Théâtre Royal de Namur

081 226 026

billetterie@theatredenamur.be

**NAMUR
CAPITALE**

CANALC
C'EST A VOUS